

## Appel à publications

### La prise en charge des vulnérabilités dans le champ social et médico-social

---

Cet appel propose d'approfondir les réflexions relatives à la prise en charge des vulnérabilités. Il est coordonné par l'Institut des Vulnérabilités et Résiliences mis en place depuis deux ans par le Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie (CREDOC). La Direction Générale de la Cohésion Sociale soutient l'Institut des Vulnérabilités et Résiliences et co-pilote cet appel à publications.

### Argumentaire

Le recours à la notion de vulnérabilité comme catégorie analytique de l'action publique et comme paradigme à travers lequel elle opère dans le champ social et médico-social s'est imposé ces dernières décennies.

Ce concept peut être replacé dans l'évolution socio-historique de conception de la prise en charge des personnes exposées aux risques sociaux et médico-sociaux, et articulé à la notion de *care*. Nous reconnaissons, avec Catherine Audard, la difficulté de traduire la notion de *care* dans toute son étendue : « *Care* désigne l'ensemble des dispositions publiques nécessaires au bien-être (*welfare*) de la population dans le *Welfare State*, l'État-providence. C'est là un sens où il n'existe pas d'équivalent français » (Audard, 2004, p. 212, cité dans Martin, 2008, p. 28). Nous pouvons tout de même en esquisser une définition avec Fabienne Brugère, selon qui il s'agit de la combinaison « de 'prendre soin de' et le fait psychique de 'se soucier de' » (Brugère, 2021, p. 50), permettant de se questionner sur les frontières entre les différentes notions de dépendance, d'interdépendance, d'autonomie et de vulnérabilité.

Cet appel à publication part du constat d'une difficulté à penser les réponses aux vulnérabilités. En effet, la réflexion à mener « se heurte à de nombreuses difficultés : définitions instables, hétérogénéité des populations cibles, variété des interventions, manque de consensus sur ce que serait une stabilité résidentielle, un service, ou encore la notion de bien-être » (Bassuk et al., 2014, p. 272).

La notion de vulnérabilité est aujourd'hui utilisée pour « traiter des différents publics cibles de l'action sanitaire et sociale » (Brodiez-Dolino, 2015, p. 13), comprenant notamment les personnes en situation de handicap, de pauvreté-précarité et de dépendance liée au grand âge. Ce sont dans les champs de

l'action social et du médico-social que cet appel souhaite s'intéresser à la prise en charge de ces publics.

Les réponses apportées aux vulnérabilités dans ces domaines peuvent être abordées à différents niveaux : l'accueil, la prise en charge et l'accompagnement. L'accueil, d'abord, renvoie à la prise de contact entre aidant-e et aidé-e, à leur connaissance et leur confiance mutuelle. La prise en charge, visant à soulager autant que possible la personne aidée, peut révéler une relation déséquilibrée entre l'aidant-e et l'aidé-é. Les interventions qui ont trait à l'accompagnement social, enfin, ont pour objectifs « l'acquisition d'une autonomie du bénéficiaire dans le secteur considéré » (Cervera et al., 2017, p. 8) et l'amélioration de leurs conditions de vie.

De cette manière, l'accompagnement social associe un aidant et un aidé dans une relation cadrée par une structure d'aide sociale ainsi que par une durée limitée. L'appel s'adresse aux études relatives au *social care*, c'est-à-dire celles qui « relie[nt] les deux dimensions du *care* : micro et macro » (Martin, 2008, p. 31), permettant de développer une réflexion sur la prise en charge des vulnérabilités à l'articulation de l'intimité de la relation d'aide avec les politiques publiques et le *Welfare State*.

La crise d'attractivité et la fragilisation des métiers des secteurs sociaux et médico-sociaux appellent aujourd'hui à s'interroger sur les mutations dans la prise en charge de la vulnérabilité, notamment du point de vue des pratiques professionnelles, et de leur capacité à prendre en charge les diversités évoquées.

Cet appel a pour objectif de valoriser les connaissances sur ce sujet susceptibles d'ouvrir des pistes de réflexion et d'action autour des concepts mais surtout des pratiques.

L'appel propose de développer ces réflexions en deux axes :

## **Axe 1 : Étudier la « triangulation » entre personnes vulnérables, professionnel-les fragilisés-es et proches aidants**

Les professionnel-les sont mis-es en tension par les défis que rencontrent les services publics et les exigences auxquelles ils sont soumis (prescription de nouvelles approches du public, demande de rentabilité). La « perte de sens » qui affecte les métiers du travail social (Jaeger, 2020) et médico-social (Douguet & Vilbord, 2008) est aujourd'hui reconnue. Combiné à la dévalorisation des métiers du *care*, cela affecte directement les publics accompagnés ou pris en charge, et conduit à l'isolement relatif des proches aidant-es.

Si l'expression de « vulnérabilisation en miroir » (Gaucher, Ribes et Ploton, 2003) a été utilisée pour décrire les relations que tissent les familles des personnes dépendantes et les professionnel-les, elle permet aussi d'orienter la réflexion entre la vulnérabilité des publics de l'action sociale et médico-sociale, et mettre en lumière un lien entre la fragilisation des métiers de ces secteurs et la vulnérabilité des publics pris en charge.

L'appel invite à étudier les transformations des pratiques que ce contexte engendre, à travers les adaptations et les expérimentations que les professionnel·les, les aidant·es et non professionnel·les, ainsi que les publics pris en charge, sont amené·es à réaliser. L'appel invite à investir les différents types de vulnérabilités de façon à prendre en compte les stratégies développées tant par les proches que par les professionnel·les notamment à travers l'analyse de leurs relations. Il s'agit d'analyser la production et le partage de pratiques, de normes, et de savoirs, tant professionnels que non

professionnels, pour envisager des pistes pour faire de cette interrelation des vulnérabilités un levier pour faire émerger des solutions. Les exemples de participation des usager·ères à la formation des professionnel·les témoignent de l'apprentissage mutuel qui peut résulter d'un renforcement des liens entre chacun·e et du renforcement du « pouvoir agir » central dans les domaines social et médico-social (Marcel Jaeger, 2021, p.89).

Les contributions attendues pourront notamment traiter de l'aide aux personnes âgées dépendantes ou des personnes en situation de handicap, figures emblématiques des publics aidés par des proches. Les contributions visant à intégrer les thématiques en lien avec la pair-aidance, c'est-à-dire les relations d'aide entre pairs entrent également dans le champ de cet appel à contributions.

## **Axe 2 : Les innovations en action sociale et médico-sociale : effets et défis pour la prise en charge des vulnérabilités par les professionnel·les**

On peut dégager de la production législative et réglementaire de ces dernières années une tendance à favoriser les approches en faveur d'une individualisation des parcours et des suivis, et d'une autonomisation des personnes prises en charge.

Les appels à l'innovation sociale, dans laquelle la dimension participative des publics occupe une place centrale, traversent aujourd'hui les organisations du champ social et médico-social (Lafore, 2022) et le quotidien des professionnel·les du *care*. Une définition est donnée par Camil Bouchard et le Groupe de travail sur l'innovation sociale (GTIS) selon qui elle peut désigner « toute nouvelle approche, pratique, ou intervention, ou encore, tout nouveau produit mis au point pour améliorer une situation ou résoudre un problème social et ayant trouvé preneur au niveau des institutions, des organisations, des communautés » (1999, p.2). Implantées au sein de structures de prise en charge des vulnérabilités, les innovations organisationnelles, comme nouvelles méthodes de production ou d'organisation du travail, et les innovations technologiques, comme développement de nouveaux outils, peuvent tenter de répondre à une diversité de besoins : assurer la qualité de prise en charge, réduire l'isolement des aidant·s, prévenir les risques professionnels. Ces innovations sont pensées comme réponses aux enjeux qui traversent la prise en charge des vulnérabilités, en augmentant conjointement le « mieux-être » (Bouchard et al., 1999, p.3) de la personne aidée, dans une logique d'implication qui s'inscrit dans une forme de « (re)prise en charge de soi » (Djellal, Gallouj, 2012, p.45), en améliorant la qualité de vie au travail des professionnel·les particulièrement fragilisée, et en renforçant l'accompagnement des aidant·es.

La littérature scientifique a cependant fait émerger les limites des logiques d'innovation des politiques institutionnelles, notamment par le discours et les pratiques du *new public management*, entraînant une perte de repères pour les agents publics. L'innovation, en termes organisationnels ou technologiques, entraîne une transformation des pratiques et des rythmes de la prise en charge des vulnérabilités, bouleversant parfois la conception même de la notion de prise en charge et la perception de la personne aidée. Conçue comme levier d'amélioration, la logique d'innovation dans ce domaine peut aussi être vectrice de fragilisations et de souffrances chez les professionnel·les et les publics.

Face aux enjeux et défis qu'elles présentent, cet appel invite à interroger la façon dont les intégrations de ces innovations se réalisent dans les différents champs des vulnérabilités. Il s'agit d'analyser les complexités de leur mise en œuvre, à travers leurs usages et les stratégies d'appropriations par les acteur·rices du *care*, leurs effets sur les pratiques de prise en charge, les tensions et les résistances qui leurs sont associées. Il invite à explorer de nouveaux modèles de prise en charge, et de réponses expérimentales, notamment via des approches collectives et communautaires, afin d'avoir une compréhension tant des contributions potentielles que des freins et des facteurs de réussite des dispositifs d'innovations. L'appel propose de chercher à identifier et analyser les difficultés rencontrées dans l'implantation de ces initiatives, et les conditions d'accomplissement de ces mutations, afin de mettre en exergue de possibles leviers de solutions pertinentes pour la prise en charge des vulnérabilités.

## Composition du comité scientifique

- Michel Borgetto : docteur en droit, professeur émérite en droit public, Centre d'Etudes et de Recherches de Sciences Administratives et politiques (CERSA)
- Simon Langlois : docteur en sociologie, professeur émérite, professeur associé retraité à l'université de Laval au Canada
- Blanche Le Bihan : docteure en sciences politiques, enseignante-chercheuse à l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP)
- Isabelle Mallon : docteure en sociologie, professeure à l'université Lumière Lyon II, directrice adjointe du Centre Max Weber
- Bertrand Ravon : docteur en sociologie, professeur à l'université Lumière Lyon II et chercheur au centre Max Weber
- Barbara Rist : docteure en sociologie, maître de conférences au Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM)

## Modalités de contribution

Les intentions d'articles sont attendues pour le 15 juin 2023 au plus tard. Les projets d'articles, d'une page maximum, devront présenter les différents éléments qui suivent :

- Proposition de titre (même temporaire) ;
- Le résumé de la contribution ;
- La méthode déployée ;
- Les mots clés ;
- Les coordonnées de l'auteur (téléphone et adresse mail) ainsi que l'institution de rattachement.

Les autrices et auteurs dont la proposition sera sélectionnée par le comité scientifique, seront invités à rédiger leur article avant la fin de l'année 2023.

Les articles sélectionnés par le Comité scientifique feront l'objet d'une présentation lors d'un colloque, accompagné d'une remise du prix de la meilleure contribution et d'une publication.

Deux types de contributions peuvent faire l'objet d'une soumission :

- Des articles à caractère universitaire, faisant la synthèse de travaux existants, ou des contributions originales
- Des contributions sous la forme d'expériences pratiques personnelles problématisées par les professionnels de l'action sociale et médico-sociale.

Les notes d'intention sont à adresser simultanément à ces deux adresses : [dgcs-massp@social.gouv.fr](mailto:dgcs-massp@social.gouv.fr); et [berhuet@credoc.fr](mailto:berhuet@credoc.fr)

## Calendrier :

- Début avril 2023 : lancement de l'appel à manifestation d'intérêt – appel à publication
- 15 juin 2023 : limite de remise des notes d'intention
- mi-juillet 2023 : retour aux auteur.rices
- Fin 2023 : remise des contributions finales
- Premier trimestre 2024 : Publication des contributions
- Premier semestre 2024 : tenue du colloque au Ministère des Solidarités
- Possibilité de publication d'un ouvrage collectif en complément

## Bibliographie

Bartoli, Annie, et Jihane Sebai. « Éditorial », *Journal de gestion et d'économie de la santé*, Innovations organisationnelles et numériques - Enjeux et impacts pour la prise en charge en santé mentale, vol. 8, n°2-3, 2022, pp. 95-99.

Bassuk Ellen L., DeCandia Carmela J., Tsertsvadze Alexander, Richard Molly K., « The effectiveness of housing and service interventions on ending family homelessness: A systematic review », *American Journal of Orthopsychiatry*, vol. 84, n°5, 2014, pp. 457-474.

Bouchard, Camil et le Groupe de travail sur l'innovation sociale, « Recherche en sciences humaines et sociales et innovations sociales. Contribution à une politique de l'immatériel », 1999, pp.1-26.

Brodiez-Dolino Axelle, « La vulnérabilité, nouvelle catégorie de l'action publique », *Informations sociales*, vol. 2, n°188, 2015, pp. 10-18.

Brugère Fabienne, *L'éthique du « care »*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. "Que sais-je ?", 2021, 128 p.

Cervera Mélaïne, Émond Céline, Hourcade Renaud, Jung-Lorient Céline, Le Gall Rémi, « Revue de littérature critique. L'accompagnement social et ses effets sur les bénéficiaires », Association de Promotion des Expérimentations Sociales, *Dossier d'étude* n°195, 2017.

Cervera Mélaïne, Émond Céline, Hourcade Renaud, Jung-Lorient Céline, Le Gall Rémi, « Analyser les effets de l'accompagnement social des Caf sur les publics : une approche par les capacités et le bien-être », Association de Promotion des Expérimentations Sociales, *Dossier d'étude* n°224, 2021.

Djellal Faridah, Faïz Gallouj. « Innovation sociale et innovation de service : première ébauche d'un dialogue nécessaire », *Innovations*, vol. 38, n°2, 2012, pp. 37-66.

Douguet Florence, Vilbrod Alain, « 11. Le travail à domicile des infirmières libérales : rendre ou ne pas rendre service aux patients ? », in Florence Douguet (éd.), *Santé au travail et travail de santé*, Rennes, Presses de l'EHESP, coll. "Recherche, santé, social", 2008, pp. 143-152.

Gaucher Jacques, Ribes Gérard, Ploton Louis, « Les vulnérabilisations en miroir, professionnels/familles dans l'accompagnement des personnes âgées », *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, vol. 2, n°31, 2003, pp. 148-164.

Jaeger, Marcel. « La contribution des personnes vulnérables à la formation des travailleurs sociaux et à la gouvernance des institutions », *Forum*, vol. 163, n°2, 2021, pp. 89-91.

Jaeger Marcel, « Les contours incertains du travail social : un facteur de perte de sens », *Revue française des affaires sociales*, n°2, 2020, pp. 51-72.

Lafore, Robert. « Chapitre 1. L'innovation en action sociale. À la croisée des modes d'institutionnalisation et des métamorphoses de l'assistance », in Francis Batifoulier, François Noble (dir.), *Conduire l'innovation en action sociale et médico-sociale à l'heure de la transformation de l'offre*, Paris, Dunod, 2022, pp. 28-45.

Martin Claude, « Qu'est-ce que le *social care* ? Une revue de questions », *Revue Française de Socio-Économie*, vol. 2, n°2, 2008, pp. 27-42.

Noble, François. « Introduction. Innovation sociale : entre concept polysémique et approche controversée », in Francis Batifoulier, François Noble (dir.), *Conduire l'innovation en action sociale et médico-sociale à l'heure de la transformation de l'offre*, Paris, Dunod, 2022, pp. 1-25.